

Au fil de **Ruelle**

N° 49
OCTOBRE 2020

LE JOURNAL MUNICIPAL DE LA VILLE DE RUELLE SUR TOUVRE
www.ville-ruellesurtouvre.fr

SUR LE TERRAIN

La mairie en temps de crise



→ LA GRANDE RENTRÉE



En ce mardi 1^{er} septembre, 516 élèves ont fait leur rentrée dans les écoles ruelloises. Deux nouvelles classes sont créées : une de 21 enfants à l'école primaire Jean Moulin et l'autre de 24 à l'école Maternelle du Centre. Avec ces créations de classes, l'Education Nationale remplit son objectif de limiter les effectifs des classes de grande section, CP et CE1 à maximum 24 élèves. Durant l'été et plus encore la semaine précédant la rentrée, les agents de la mairie se sont relayés pour tout préparer dans un contexte sanitaire contraint. Le protocole officiel n'ayant été reçu que le jeudi pour le mardi suivant, équipes municipale et enseignante ont dû mettre les bouchées doubles... **Mais tout est bien qui finit bien puisque 197 enfants de maternelle et 319 enfants des écoles primaires ont pu faire leur très grande rentrée pour certains, en toute sérénité...**

→ RÉOUVERTURE DU THÉÂTRE !



C'est avec un immense plaisir que le théâtre Jean Ferrat a rouvert ses portes le 4 septembre pour une soirée spéciale Festival du Film Francophone. Une centaine de spectateurs a pu assister à la projection du très émouvant « Petit pays », film réalisé par Eric Barbier et tiré du roman éponyme de Gaël Faye. Cet événement est le premier d'une programmation variée pour petits et grands ! Dans ce contexte particulier lié à la crise sanitaire, artistes, compagnies et partenaires sont au rendez-vous

pour vous divertir, vous amuser, vous émouvoir, vous questionner, vous faire rêver. Alors venez à leur rencontre, muni de votre masque ! **Vous serez accueillis dans le respect des règles sanitaires en cours.**

→ ASSOC'ACTIVES



La Ville de Ruelle est riche d'un tissu associatif très actif. Plus de 60 clubs et associations le compose. Le samedi 29 août, la Ville et les associations ont proposé aux Ruellois une journée de rencontre sur le site de la Porte et dans le complexe Colette Besson : l'occasion pour petits et grands, de choisir une activité pour la rentrée !

Qu'il s'agisse de pratiquer des activités culturelles ou sportives, de s'investir dans le jumelage ou dans des actions humanitaires, **il y en avait pour tous les goûts !**

La médiathèque, présente sur le site, a proposé un atelier avec le dessinateur Afif Khaled dans le cadre de l'opération « #ToutelaFranceDessine ».

Un livret a été distribué dans votre boîte aux lettres. Vous y découvrirez toutes les associations et leurs activités !



Jean-Luc
VALANTIN,
Maire.

Chères Ruelloises, Chers Ruellois,

Vous m'avez fait l'immense honneur de m'accorder votre confiance et je vous en remercie. Je remercie également l'équipe dynamique qui s'est constituée autour de moi avec abnégation et ferveur et dont les nouvelles fonctions de délégation sont présentées dans ce bulletin. Je n'oublie pas et rends hommage à Michel Tricoche qui m'a accompagné avec dévouement dans ce passage de relais. Cela fait à présent plus de 6 mois que les élections sont passées, mais la crise sanitaire, comme partout, a quelque peu bousculé le rythme de la mairie. L'ancienne et la nouvelle équipe ont ainsi été sur le pont dès le lendemain des élections, malheureusement pas pour mettre en œuvre les projets inscrits au programme, mais bel et bien pour gérer une situation de crise. L'été nous a permis de jeter les bases de notre action, de nous organiser et nous sommes prêts à présent, à la fois pour affronter la suite des événements de façon plus sereine, mais également pour lancer les beaux projets confirmés par vos suffrages...

Vous l'aurez compris, nous prenons le parti, malgré la crise, de rester positifs. De toute expérience négative ou positive, nous apprenons et évoluons tous ensemble. Il me semble en effet qu'à voir tout en noir, c'est la meilleure façon de se laisser abattre et d'attirer les événements négatifs. Force est de constater que la crise sanitaire a restreint et continue de restreindre nos libertés ; il nous faut toujours rester vigilants. Mais le respect, la santé des autres, et la solidarité doivent constamment nous motiver ...

La vigilance, la solidarité, l'envie d'avancer seront donc les maîtres mots de cette rentrée et l'occasion d'appeler chacun à profiter de cette situation exceptionnelle pour se réinventer. Investissez-vous dans le secteur associatif qui en vraiment besoin. Dès que possible, allez au théâtre pour soutenir un secteur vital et pourtant très lourdement touché. Consommez local, bien sûr, et soutenez les commerces, restaurateurs et artisans ruellois !

Il faut saisir les moments de grands bouleversements comme des opportunités. Si le Monde de demain que certains annonçaient est à la peine, nous pouvons, à notre niveau transformer beaucoup de choses de façon positive. Les liens de solidarité tissés pendant le confinement peuvent et doivent perdurer ; nos modes de consommation, consommer moins et mieux, peuvent être ajustés... Il y a mille et une façon de faire mieux et de tendre vers une société meilleure. A nous tous, et aussi à chacun, de s'emparer de ce défi !

Je vous souhaite une excellente reprise.

Magazine municipal
d'informations
n° 49 - Octobre 2020
Place Auguste Rouyer
BP 30053
16600 RUELLE SUR TOUVRE
T. 05 45 65 62 95
mairie@ville-ruellesurtouvre.fr
www.ville-ruellesurtouvre.fr

Directeur de la publication :
Jean-Luc VALANTIN

Rédaction :
Saskia BERTHELON

Crédit photos :
Mairie, Club Photo de Ruelle,
Associations, Écoles, Freepik.

Impression :
Agate communication

Charte graphique :
ZESTUDIO / Christophe ANDRÉ

N° de dépôt légal : 10/2009 - L1
Tirage en 3 900 exemplaires
sur papier FSC.
Encres d'origines végétales
Tous droits de reproduction
réservés.

SOMMAIRE

4→6

RUELLE PRATIQUE

- À NOTER
- BON À SAVOIR

7→9

SUR LE TERRAIN

- À VOTRE SERVICE
- TEMPS FORTS

10→13

C'EST VOTRE VILLE

- CITOYEN.NE.S DU JOUR
- LA VILLE AU NATUREL
- LES BRÈVES DU CONSEIL

14→15

ACTION ET ÉMOTION : LES ASSOCIATIONS

15

EXPRESSIONS

16

AGENDA

→ À NOTER

Vide-mairie



Devant le succès des deux précédentes éditions, les services de la commune ont proposé, avec le soutien logistique de l'Amicale du personnel, de renouveler l'opération « vide-mairie » afin de désencombrer les nombreux entrepôts de la ville et donner une seconde vie aux différents objets recensés... Les services techniques de la Mairie ont ainsi fait du nettoyage dans leurs stocks et de nouveaux trésors cachés issus d'anciennes écoles ont été découverts... Outre des meubles et objets à bas prix, vous pourrez, à l'approche des fêtes, trouver le cadeau idéal dans les 147 cartes et affiches (dont une majorité de mappemonde) qui seront proposées à la vente. Les bénéficiaires seront dispatchés entre la caisse des écoles et le CCAS. La précédente vente a rapporté un peu plus de 6000 € dont près de la moitié a été consacrée à l'achat de bacs à sable, de matériel pour l'activité cirque et motricité, de mobilier de classe et de tablettes dans les différentes écoles.

→ **Le lieu : école du Maine-Gagnaud,
98 avenue Jean Jaurès**
La date : le samedi 21 novembre de 9h00 à 16h00.

→ À NOTER

Budget participatif du Département : votez pour les ruchers pédagogiques !

Dans le cadre du Budget participatif mis en place par le Conseil Départemental, les Charentais sont invités à voter pour les projets présentés par des citoyens, collectifs ou associations. Vous pouvez voter en mairie ou en ligne du 21 septembre au 21 octobre inclus pour sélectionner 3 projets minimum, 6 maximum, sur les 152 déjà sélectionnés par le Département. Les projets ayant recueillis le plus de voix seront financés par le Département. **Petit coup cœur de la mairie pour le projet de Rucher pédagogique, projet N° 274, dans lequel un Ruellois s'est particulièrement impliqué... Si vous souhaitez le soutenir, votez !**

→ www.budgetparticipatif16.lacharente.fr

→ À NOTER

UNE PERMANENCE TOUS LES LUNDIS

Vous avez régulièrement besoin de passer en mairie, que ce soit pour des questions d'urbanisme, pour vos papiers d'identité, une aide sociale etc... Une plage horaire un peu plus large vous est proposée à l'accueil le lundi jusqu'à 18h30, dans le cas où les horaires habituels ne vous conviendraient pas. Vous pourrez déposer vos dossiers ou prendre RDV mais également régler directement toutes les questions d'état civil ou renseignements divers.

→ **Ouverture de la mairie :**

- **lundi 8h30/12h00 et 13h30/18h30**
- **mardi, mercredi et jeudi 8h30/12h00 et 13h30/17h30**
- **vendredi 8h30/12h00 et 13h30/16h30**

LES CONSEILS MUNICIPAUX OUVERTS AU PUBLIC

Si les conseils municipaux comprennent la présentation d'une grande quantité d'actes purement réglementaires, ils permettent également au citoyen de suivre la vie de sa commune, les projets et les dossiers portés par les élus. Les conseils municipaux sont naturellement gratuits et ouverts au public. En fin de séance, le Maire propose au public de poser ses éventuelles questions. Pour permettre au plus grand nombre d'y participer, la nouvelle équipe municipale a maintenu l'horaire à 20h00, généralement le lundi. Un avis est affiché une semaine avant en mairie et l'information transmise par les différents supports de communication.

→ **Le prochain se tiendra le lundi 9 novembre à 20h00. Venez masqués bien sûr !**

ABC FROID : NOUVEAU SERVICE À RUELLE

Entreprise de chauffage et climatisation, ABC froid a ouvert ses locaux le 1^{er} janvier 2020 au parc de la Rocade, quartier de Villement. Vous avez besoin de quelqu'un pour entretenir votre chaudière, installer une climatisation ? Faites appel à une entreprise ruelloise !

→ **Contact : Parc de la rocade,
Route de Gond-Pontouvre, 16600
Ruelle sur Touvre - 05 45 66 38 84**

→ À NOTER

APPEL AUX BÉNÉVOLES POUR L'AIDE ALIMENTAIRE



Le CCAS cherche des bénévoles dans le cadre de ses actions pour l'aide alimentaire aux plus démunis. Il s'agit de réceptionner les livraisons et contribuer à la distribution des colis alimentaires dans les nouveaux locaux du CCAS, au niveau de la Mairie.

La livraison de la banque alimentaire se fait le jeudi à 14 h. Il faut prévoir environ une heure pour la réception et le rangement des denrées. La distribution des colis alimentaires se fait le vendredi matin entre 9h et 10h. Si vous n'êtes disponible que pour une des deux actions, pas de problème.

➔ **Vous êtes volontaires ?**
Appelez le 05 45 65 85 40

UNE GALERIE D'ART S'INSTALLE RUE CAMILLE PELLETANT

Ruelle'ART, c'est le nom de la galerie d'art qui ouvrira ses portes le 1er octobre prochain au 158 rue Camille Pelletant. La galerie comptera de nombreux produits qualitatifs issus de l'artisanat... Pour vous donner une idée de la variété de ce qui sera proposé: verrerie d'art avec la participation d'un souffleur de verre et bijoux d'art associés, vitrail, céramique, peintures et aquarelles, chaussures Bébert et Nonore, parfums et savons bio, sculptures, objets déco, jouets en bois, outils de barbier, ceintures et sacs à main en cuir...

Alors, vite ! soyez les premiers à découvrir cette nouvelle offre prometteuse en plein cœur de ville !

→ À NOTER

Ruelle, star d'un film

Ruelle sur Touvre est une jolie commune, dotée de nombreux services et où il fait bon vivre. C'est en substance le message du petit film promotionnel que la mairie a commandé début 2020 à l'agence angoumoisine Victoria Studios. COVID oblige, le film ne sortira qu'au mois de novembre, en avant-première des projections au théâtre et à l'occasion de manifestations diverses. Il s'agit de valoriser notre ville, mais aussi d'inciter le plus grand nombre à la découvrir, voire à s'y installer. Ruelle est en effet une commune vieillissante et le renouvellement de population est un enjeu important : aussi bien pour le commerce du centre-ville que pour le maintien des services, des écoles etc... Pour accompagner ce mouvement et au-delà de la promotion, l'équipe municipale s'est engagée sur différentes voies qui toutes, convergent vers un projet de revitalisation urbaine. Il s'agit notamment de reconquérir les bâtiments vides afin de permettre de nouvelles installations dans du bâti existant plutôt que poursuivre l'extension urbaine en construisant à tout va...

À cet effet d'ailleurs, la commune a réduit de près de 70 % ses espaces à construire au dernier Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI). Le Plantier du Maine-Gagnaud est la dernière zone à urbaniser de la commune.

→ BON À SAVOIR

Nouveauté : une prime pour l'achat de votre vélo électrique !

Pour favoriser les mobilités alternatives au « tout voiture », les élus de l'agglomération ont récemment voté la mise en place d'une prime à l'achat de vélos électriques. Cette prime est destinée aux habitants de plus de 18 ans des communes du GrandAngoulême. Attention, elle se limite aux personnes dont le revenu fiscal de référence ne dépasse pas 30 000 € par an.

Si vous remplissez ces conditions, une prime par foyer fiscal peut être attribuée :

- ▶ à hauteur de 25% du montant TTC d'acquisition du vélo, et plafonnée à 250 € TTC pour les foyers imposables
 - ▶ à hauteur de 50% du montant TTC d'acquisition du vélo, et plafonnée à 500 € TTC pour les foyers non imposables
- Vous devez simplement acheter votre vélo auprès d'un vendeur de cycle partenaire, dont vous trouverez la liste sur le site internet du GrandAngoulême.

La prime est versée sur présentation de la facture d'achat.

➔ **N'hésitez pas à consulter le règlement d'attribution et déposez une demande !**
Pour cela, un seul clic: www.grandangouleme.fr

→ BON À SAVOIR

Pass Accession : devenir propriétaire dans l'ancien



Le Pass Accession est un dispositif d'aide pour inciter les personnes qui souhaitent devenir propriétaires à investir dans du bâti ancien afin de le réhabiliter.

Les prérequis :

- Le logement doit se situer en zone U des 38 communes de l'agglomération.
- Le bien doit avoir plus de 30 ans.
- Le logement acquis doit permettre une amélioration énergétique d'au moins 25% une fois réhabilité (dispositif ANAH Habiter mieux).
- Le logement doit constituer la résidence principale du ménage pendant au moins 6 ans.

Votre projet peut être subventionné jusqu'à 29 000 € :

- Pour l'achat du bien : de 5000 à 7000 € par GrandAngoulême et de 3000 à 5000 € à Ruelle selon vos revenus.
- Pour les travaux : jusqu'à 17 000 € de subventions partenariales complémentaires (Anah, Département de la Charente).

N'hésitez pas : GrandAngoulême propose aussi gratuitement une assistance technique (architecte, thermicien...), administrative (montage du dossier de subventions) et financière (centralisation des subventions et paiement des entreprises).

→ **Contact : SOLIHA Charente**
57 rue Louis Pergaud - 16000 ANGOULEME
solih16.fr • contact.charente@solih16.fr
05 45 95 62 02

→ BON À SAVOIR

AMENDES ET IMPÔTS : PAYEZ VOS FACTURES CHEZ VOTRE BURALISTE

Depuis cet été, vos factures d'hôpital, les amendes ou encore les impôts peuvent être payés dans les bureaux de tabac. Très prochainement vous pourrez également régler vos factures de cantine et de crèche.

Les factures concernées par cette opération comprennent un QR code (sorte de code barre généralement en bas à gauche de l'avis). Pour régler votre facture, vous pouvez vous rendre chez un buraliste partenaire qui scannera la facture et encaissera la somme que vous lui indiquerez (montant total ou partiel de la facture). Il est possible de payer en espèces pour les montants inférieurs à 300 € ou par carte bancaire sans limitation de montant.

Le buraliste vous remet ensuite un justificatif de paiement, qui peut être nominatif si vous le demandez.

→ **À Ruelle sur Touvre pour le moment un seul buraliste agréé : Le Colibri ,**
114 Rue Camille Pelletant

FONDS DE SOUTIEN AUX COMMERCES

Dans le cadre de son plan de soutien à l'économie locale, GrandAngoulême a mis en place un fonds de 1,1 M€ pour accompagner, sous forme d'aide directe, les :

- commerces & services de proximité,
- cafés, hôtels & restaurants,
- hébergements touristiques.

Concrètement, une subvention de 1 000 € minimum est attribuée aux entreprises éligibles (sous réserve du respect du règlement).

Prêt.e. à réaliser votre demande ? 5 minutes suffisent pour renseigner le formulaire disponible sur :

www.grandangouleme.fr/fonds-de-soutien-aux-commerces

→ **Contact : GrandAngoulême - Technopole**
Maison de l'entreprendre
05 16 530 230 / 05 46 38 60 60
entreprendre@grandangouleme.fr
soutien@grandangouleme.fr

→ TEMPS FORT

LE SALON DU CENTRE CULTUREL : À DÉCOUVRIR

Les travaux étaient annoncés dans le bulletin communal ; ils se sont achevés fin 2019 et l'inauguration s'est tenue à l'occasion des traditionnels vœux aux nouveaux arrivants en janvier... Un magnifique salon tout neuf, aux textures et couleurs accueillantes est à présent à disposition des associations. La commune remercie les partenaires : GrandAngoulême (matériel vidéoprojecteur et câble - Fonds de concours) et le Département (Soutien à l'Initiative locale pour les travaux).

CRÉATION D'UNE NOUVELLE SALLE DE SOINS À LA MAISON DE SANTÉ

Après la réalisation de nouveaux aménagements dans le nouveau secrétariat des médecins généralistes, la Mairie investit de nouveau pour votre santé. Malgré la crise sanitaire, les travaux d'installation de la climatisation sur l'ensemble de l'aile non équipée (aile des sages-femmes) ont été réalisés avant l'été. Différents travaux de remise à niveau du bâtiment sont également programmés ou en cours de réalisation : création d'un SAS au niveau de l'entrée pour faciliter l'accès des Personnes à Mobilité Réduite tout en limitant les déperditions énergétiques ; reprise de réseaux ; drainage à l'arrière de la façade ; changement de sols abîmés dans certains cabinets médicaux. Objectif : assurer un cadre de soin idéal pour les patients comme pour les professionnels de santé.

Les travaux d'extension de la maison de santé, réalisés à la demande des médecins, doivent s'achever à la fin du mois de septembre. La création d'une salle de soins non programmés a pour objectif d'augmenter la capacité d'accueil des patients. La salle de soins non programmés permettra, via 5 box et avec l'aide d'assistants médicaux, d'accueillir les petites urgences et de libérer des places pour les soins programmés..

Ces différents travaux sont le résultat d'un important travail de concertation mené entre les professionnels de santé et la mairie. Notre objectif commun est de ne plus laisser aucun patient de côté, dans un contexte national très tendu.

➔ **Coût global des travaux : près de 111 000 € TTC**

→ À VOTRE SERVICE

Jérôme Delapré, Directeur des services techniques

Les services techniques d'une commune constituent un service stratégique, tant ils correspondent aux missions attendues par les habitants. Nettoyage de la cité avec la propreté urbaine ; entretien des espaces verts ; voiries ; entretien des bâtiments publics – dont les écoles ; décorations de Noël et gestion des manifestations : autant de missions indispensables, qui, si elles ne sont pas correctement coordonnées et exécutées, génèrent de nombreuses réclamations des administrés... Consciente de l'enjeu, la nouvelle municipalité a souhaité créer un nouveau poste, celui de Directeur des Services Techniques. Et c'est ainsi que depuis le 1er juillet, Jérôme Delapré, ancien chef du service entretien et exploitation des routes au Conseil départemental, nous a rejoint. Fort d'une grande expérience en planification et management, notamment, il a pour ambition de redonner du sens au travail, de motiver et d'emmener l'équipe de 28 agents qu'il pilote désormais vers un service de proximité ambitieux, qualitatif et force de proposition.

CLAUDY JAVELAUD

Arrivé dans la collectivité le 1^{er} septembre 1982 à l'âge de 21 ans Claudy a commencé ses fonctions en tant que jardinier aux services techniques puis gardien des cimetières. Il était vagemestre-chauffeur depuis 2008. Décédé le 18 août 2020, il repose désormais au cimetière de la Croix Rompue. L'ensemble des élus et des agents se joint à la douleur de la famille.

→ TEMPS FORT

La Mairie en temps de crise

Le 17 mars dernier, deux jours après l'organisation des élections, la Mairie apprenait comme tous les Français, les mesures de confinement liées au virus COVID.

Pour autant et sans que cela se sache forcément, les services de la Mairie n'ont jamais cessé de fonctionner. À l'instar des commerces, des pompiers, des soignants, des éboueurs, des agents ont poursuivi leur travail du début à la fin du confinement. Retour sur leur implication...



→ La cellule de crise

Une cellule de crise réunissant des élus et des agents de la mairie a été activée. Chaque jour la cellule faisait un point de situation au regard des besoins, des urgences, des nouvelles directives pour gérer à la fois le quotidien, mais également préparer la fin du confinement.

→ L'accueil

Les agents de l'accueil sont restés en poste, en alternance, sur leur lieu de travail afin de répondre à vos mails et appels. Chaque jour, ils ont traité environ cinquante appels et mails, pour vous renseigner, vous orienter,

vous rassurer et répondre à vos besoins, en matière d'état civil notamment.

→ Les solidarités

Les personnels ont poursuivi leur travail en présentiel et en télétravail afin d'accompagner les plus fragiles. Malgré l'arrêt des livraisons de la banque alimentaire, ces agentes très impliquées, se sont débrouillées avec leurs collègues des ateliers, pour faire des courses et maintenir la distribution des colis alimentaires. En plus de la veille téléphonique pour les plus de 75 ans immédiatement mise en place, elles ont très vite constitué une liste

complémentaire de personnes isolées qui avaient besoin d'aide pour leurs courses notamment. Les courses ont été assurées et livrées par des agents volontaires de la mairie.

En parallèle, une importante communication était assurée sur les réseaux sociaux, internet, les panneaux d'affichage, afin de communiquer les numéros de téléphone des différentes plateformes d'aides et d'accompagnement (soutien psychologique, maltraitance, solidarité ...). Une communication régulière ainsi que l'entraide se sont développées avec l'EHPAD et le foyer du logis de Fissac.

→ Les écoles

Malgré la fermeture des écoles, nos agentes des écoles (ATSEM, garderie et entretien) ont poursuivi leur travail afin d'assurer l'accueil des enfants des professionnels de santé. Ces personnes ont assuré également le nettoyage et la désinfection des locaux, chaque jour.



La gestion des écoles, mais aussi de la restauration scolaire, a été un véritable casse-tête pour nos équipes à la reprise, afin de respecter des protocoles sanitaires extrêmement lourds et complexes à mettre en œuvre dans nos locaux, qui plus est dans des délais très courts. Certaines personnes ont ainsi travaillé jour, nuit et WE pour assurer une rentrée satisfaisante. Tous les professionnels d'entretien de la commune ont été réquisitionnés pour les écoles...

→ Les brigades

La police municipale a maintenu ses actions de surveillance du territoire pour la tranquillité de tous et toutes.

Une brigade technique de la voirie communale et des espaces verts a poursuivi l'entretien urgent et nécessaire de la ville et a géré l'ensemble des urgences dont les courses alimentaires et livraisons à domicile pour les personnes isolées.



→ Le drive de la médiathèque

La médiathèque a très vite proposé à ses adhérents un système de portage de livres à domicile dans le respect des gestes barrières. Bilan : 109 portages effectués, 83 familles bénéficiaires, 1255 documents prêtés puis mis en quarantaine.

À la fin du confinement, un drive a également été mis en place pour le plus grand bonheur des accros de livres, de musique et de films...



→ Opération masques

Aujourd'hui acheter un masque est d'une facilité déconcertante. Mais pendant la période de confinement ce n'était pas vraiment le cas... Les commandes de masques, regroupées avec les autres communes de l'agglomération, ont été compliquées et les livraisons fastidieuses, y compris pour les masques donnés par le Conseil départemental. Cette situation indépendante de l'implication des uns et des autres a créé de nombreuses tensions, tant il est vrai que les masques étaient attendus... La distribution, retardée de près de dix jours, s'est effectuée avec l'appui d'une cinquantaine d'agents et d'élus volontaires sur six quartiers de la ville, à raison de deux masques par personne.



→ Et aussi ...

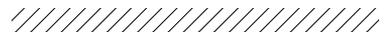
Dérogation obtenue pour les deux marchés du dimanche et du jeudi en contrepartie de mesures sanitaires et d'une organisation rigoureuse. Un à deux agents mobilisés ainsi que 5 élus le dimanche.

L'astreinte urbanisme, l'astreinte cimetière...

La communication importante menée sur les réseaux sociaux, mais aussi sur les panneaux d'affichage (création, impression et affichage assurés par trois agents) : dont la liste des commerces ouverts et de leurs nouveaux horaires sur le site internet, et la carte interactive çaresteouvert.fr ; la communication des aides en direction des entreprises et commerces impactés.

La reprogrammation du programme culturel ; la mise en place décalée de la fête foraine ; la mise en œuvre de la deuxième fête des associations...

Un grand merci à tous les agents mobilisés, qui n'ont pas eu d'applaudissements à 20h00 mais se sont aussi démenés ...



→ CITOYEN.NE.S DU JOUR

La nouvelle équipe municipale

Le 15 mars dernier, une nouvelle équipe, menée par Jean-Luc Valantin a été élue au premier tour des élections municipales.

Compte tenu du contexte, le nouveau conseil n'a été installé que le 25 mai dernier. Il est composé de 29 élu.e.s : 25 sont issu.e.s de la liste « L'avenir ensemble » et 5 de la liste « Ruelle en commun ».



Jean-Luc VALANTIN
MAIRE



Yannick PÉRONNET
Maire-Adjoint
Personnel, finances
et intercommunalités



Annie MARC
Maire-Adjointe
Actions sociales
et solidarités



Lionel VERRIÈRE
Maire-Adjoint
Aménagement
durable du territoire,
cadre de vie
et environnement



Muriel DEZIER
Maire-Adjointe
Démocratie locale,
culture
et communication



Patrick DELAGE
Maire-Adjoint
Sports, associations
et équipements



**Catherine
DESCHAMPS**
Maire-Adjointe
Petite enfance,
vie scolaire et
politique jeunesse



Alain DUPONT
Maire-Adjoint
Travaux, patrimoine,
mobilité et sécurité



Christophe CHOPINET
Cadre de vie
et sécurité



Chantal THOMAS
Jardins familiaux et
jardins pédagogiques



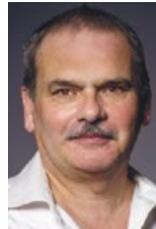
Alain BOUSSARIE
Gestion des
opérations funéraires



Fatna ZIAD
Personnes âgées,
service à la personne



André ALBERT
Suivi et program-
mation des travaux de
proximité des services
techniques



Alain CHAUME
Vie quotidienne



Agnès ALT DRUGÉ
Accompagnement
social d'action
logement et d'insertion,
Handicap



Mehdi BENOUARREK
Santé - Offre de soin
et sécurité sanitaire



Guillaume ROUZARD
Engagement citoyen,
Finances



Aline GRANET
Développement et
animation d'actions
solidaires et de lutte
contre les exclusions



Sophie RIFFÉ
Petite enfance



Séverine MANAT
Ressources humaines



Julien DELAGE
Aménagement
durable du territoire



Magali SOUMAGNAC
La ville au naturel



Alexia RIFFÉ
Enfance jeunesse



Audrey ALLARD
Economie locale,
attractivité et promotion
du territoire



Josseline CHALONS



Jean-Pierre BIDET



Karen DUBOIS



Prochaine
désignation suite
à démission.



Prochaine
désignation suite
à démission.

Élu.e.s de l'opposition

→ CITOYEN.NE.S DU JOUR

LETTRES ANONYMES

À l'attention du courageux citoyen qui adresse régulièrement des lettres anonymes injurieuses en mairie, sachez que la commune va porter plainte. Vous pouvez naturellement et tout à fait librement exprimer poliment et personnellement vos griefs et plus encore vos attentes, mais certainement pas insulter impunément le personnel communal. À bon entendeur...



→ LA VILLE AU NATUREL

L'ENTRETIEN DES TROTTOIRS : QUI DOIT FAIRE QUOI ?



Les comportements sont disparates entre l'administré « citoyen » et celui plus « consommateur ». Pour trancher le débat et poser un cadre réglementaire en s'appuyant sur la jurisprudence, la mairie a pris un arrêté qui définit clairement qui doit faire quoi. L'entretien des trottoirs, qu'il s'agisse des herbes folles comme du déneigement, incombe aux propriétaires ou locataires riverains de la voie. Les services de la mairie n'interviendront plus comme ils le faisaient trop souvent aux dépens de l'entretien des terrains communaux... Attention, pas de produits phytosanitaires : c'est interdit par la loi. Les haies ou branches qui dépassent de façon démesurée sur la voie publique doivent également être coupées. En revanche l'arrêté encourage la plantation de fleurs en pieds de mur afin de ne pas éradiquer la nature en ville...

➔ Si vous rencontrez des difficultés en raison de votre état de santé ou de votre grand âge, pas de panique, prenez attache avec le CCAS au 05 45 65 85 40



→ LES BRÈVES DU CONSEIL

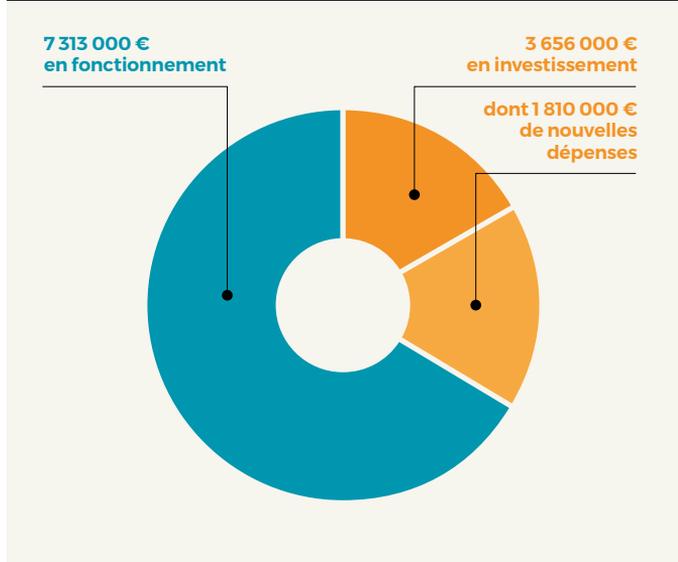
Budget 2020

Le 29 juin dernier, le conseil municipal a adopté, dans un contexte très particulier, le budget prévisionnel 2020. Le budget construit initialement en début d'année pour être mis au vote avant le 31 mars (date légale habituelle en période d'élection) n'a pas été modifié tant il était difficile d'anticiper avant juillet la suite des événements et donc la nécessité d'adapter le budget.

Ce budget s'inscrit dans la lignée des précédents budgets, à savoir une maîtrise des dépenses de fonctionnement (charges générales de la commune et frais de personnel) et un rythme d'investissement élevé. Malgré la crise sanitaire la Mairie entend relever le défi des investissements prévus, tant pour réaliser ses objectifs que pour soutenir l'économie locale.

Les investissements se poursuivent ainsi dans une logique pérenne et une vision à long terme de la ville : aménagements réfléchis, développement durable, anticipation des flux de population etc...

Montant global du budget : 10 969 000 €



Les dépenses de fonctionnement sont composées à la fois des frais de personnel, des participations diverses (CCAS, SIVU enfance jeunesse et Syndicat de restauration collectives, subventions aux associations etc...), mais intègrent également tout ce qui est lié au fonctionnement général des bâtiments (écoles, crèche, équipements sportifs, théâtre, hôtel de ville...) : entretien et réparation, fluides, téléphonie et informatique etc...



→ LES BRÈVES DU CONSEIL

Nouveau quartier Plantier du Maine-Gagnaud : point sur le dossier



OPH de l'Angoumois & ATELIER D'ARCHITECTURE BAOBAB

Le projet se concrétise. Les travaux d'aménagement (voiries et réseaux) ont débuté au mois de mai et se terminent bientôt. L'aménagement global de l'entrée de site, porté par la commune sur 3 hectares se veut dans l'air du temps : bâtiments économes en énergie voire à énergie positive (le bâtiment produit de l'énergie), maillage dense de cheminements doux, liaison douce reliant le bois des Geais jusqu'à l'Isle d'Espagnac, placettes, jardins partagés animeront le nouveau quartier dont l'intégration harmonieuse au bâti existant est également une priorité.

Côté bailleurs, l'OPH, bailleur social, devrait entamer les travaux prochainement ; tandis que Logelia, second bailleur social, travaille son projet architectural.

Le projet de crèche avance également puisque l'architecte devrait être retenu d'ici la fin de l'année. Le bâtiment sera construit selon les normes de l'appel à projet régional « bâtiment du futur » et en intégrant des critères de santé environnementale. La Mutualité, propriétaire de l'hôtel de retraite Les Carreaux, travaille sur son projet architectural en vue de la construction du nouvel EHPAD. Le déménagement de l'Intermarché est toujours d'actualité, mais encore soumis à de nombreuses autorisations.

Le quartier sera desservi par les stations Carat et Jean Antoine du Bus à Haut Niveau de Service, mais la commune a d'ores et déjà sollicité l'agglomération afin d'anticiper la création ou l'extension d'une ligne dans l'objectif de desservir directement le quartier.

→ LES BRÈVES DU CONSEIL

LA « CHAUSSIDOU » S'IMPLANTE PROGRESSIVEMENT

Une « Chaussidou » ? Ce n'est pas le nom d'une paire de pantoufle, mais celui de l'aménagement créé sur la RD 57 dans un premier temps route du Cond-Pontouvre entre le rond-point de la D1000 et la pharmacie puis sur une grande partie de la rue du Pont neuf et rue Léo Lagrange. Dans les faits, il s'agit d'une nouvelle vision du partage de la route entre voitures et cyclistes... Compte tenu de la largeur de la voirie, de l'impossibilité de l'élargir sans rogner sur les trottoirs, la commune a fait le choix, en concertation avec le Département, de ne plus donner la priorité aux voitures, mais aux cyclistes. Cela se matérialise par l'absence de ligne centrale de séparation et à l'inverse par le marquage de chaque côté de la route des voies dédiées aux cyclistes. Dit comme ça et même en regardant le panneau, pas simple de comprendre du premier coup... Pourtant le fonctionnement est rigoureusement identique à celui que vous êtes censés aborder sur une route étroite de campagne : vous attendez derrière le vélo que la voie soit libre pour doubler en toute sécurité le cycliste... Les 2 km supplémentaires créés en régie cet été sont provisoires puisque la route doit être refaite, par section, au cours des prochaines années.



→ LES BRÈVES DU CONSEIL

**CRÈCHE :
UN PROJET AUDACIEUX**

La commune compte actuellement un multi-accueil de 35 places. Héritage de Naval Group, la crèche est implantée sur un terrain qui ne permet aucune possibilité de travaux en profondeur. La commune a donc fait le choix de construire un nouveau bâtiment au sein du quartier en devenir du Plantier du Maine Gagnaud. La nouvelle structure, qui sera construite selon le cahier des charges des bâtiments du futur, à énergie positive, et avec des critères de santé environnementale, comprendra 50 places. Son implantation en ville, à proximité d'un quartier résidentiel, d'un axe structurant et d'un arrêt BHNS, mais également d'une zone naturelle propice aux sorties nature ; son lien potentiel également avec l'EHPAD pour favoriser le lien intergénérationnel ; l'optimisation des terrains utiles avec des équipements publics partagés (parkings, jardins partagés notamment) constituent autant d'arguments positifs pour son installation dans le nouveau quartier. Au-delà du bâti, ce projet se veut novateur aussi dans son fonctionnement, avec un projet d'établissement encore trop rare, basé sur un accueil collectif 0-3 ans, ouvert également jusqu'à 30 % aux enfants en situation de handicap de 0 à 6 ans (soit 12 à 13 enfants). Une organisation par petites familles (groupes mêlant petits, moyens et grands) favorisera l'inclusion et les échanges.

Le projet avance et l'architecte qui sera en charge du projet devrait être retenu d'ici la fin de l'année. Objectif d'ouverture en juin 2023.

→ LES BRÈVES DU CONSEIL

**Les travaux de l'école
Chantefleurs**

Courant 2019 et 2020, les enseignants, l'ensemble du personnel, les représentants des parents réunis par le cabinet d'architectes « l'Atelier Cahuette » ont élaboré un projet important de rénovation et d'extension de l'école maternelle Chantefleurs. La nouvelle municipalité installée au mois de mai a validé le projet.



Les travaux engagés depuis juillet – malgré la crise sanitaire – ont pour objectif d'offrir de nouveaux lieux d'accueil pour la garderie et le préau, d'améliorer les conditions thermiques et acoustiques du bâtiment et, de façon générale, les conditions d'apprentissage des enfants.

Les travaux ne pouvant être réalisés en site occupé, la décision a été prise de délocaliser la totalité de l'établissement sur le terrain situé en contre bas de l'école dans des bâtiments modulaires. Conscient de cette situation particulière, les services de la mairie ont fait le nécessaire afin d'assurer aux enfants et aux personnels intervenants dans l'école des conditions d'accueil satisfaisantes durant cette année scolaire 2020-2021. Ainsi, les enfants retrouveront un environnement familial. Le maximum ayant été fait pour l'intérieur, il est vrai que la cour présente un aspect bien triste. C'est pourquoi des décorations extérieures colorées et ludiques sont en cours d'installation. Comme cela a été fait en amont des travaux, les parents seront régulièrement informés de l'avancée des travaux et de la date de retour dans la nouvelle école flambant neuve.

→ **SPORT**

Inauguration : Bassin de Slalom Robert Antoinet



Dimanche 23 août, le club Canoë-kayak de Ruelle a inauguré son bassin de slalom sous le nom de : **Robert Antoinet**. Figure très connue dans le monde du canoë, Robert a été cofondateur du club en 1968 puis président pendant près de 30 ans, de 1971 à 2000. Robert est également multiple médaillé aux Championnats de France en slalom et en descente.

Après bien des obstacles, l'USAF SVAR dépose les statuts pour la création d'une association à but non lucratif. Plus tard, grâce à DCN et à l'action de Robert, ingénieur au sein de cet établissement, des locaux furent prêtés au bord de la Touvre.

Robert n'a pas cessé d'œuvrer pour son club : aménagement des locaux, construction de bateaux et réalisation d'accessoires, organisation et tenue à jour pour tout ce qui concerne le secrétariat, la tenue à jour du stock de bateaux, pagaies, gilets, casques, etc.. Le tout avec beaucoup de rigueur.

Robert est toujours membre actif du club et secrétaire, également représentant du club au Comité Départemental depuis de nombreuses années.

Le club est membre de la Fédération Française de Canoë-Kayak et a le label « Club FFCK » depuis 2001. De même, de nombreux athlètes ont pu briller grâce à l'USAF-SVAR ou CSAR (Club Sportif et Artistique de Ruelle), grâce à Robert et le non moins connu Patrick Delage, l'entraîneur actif et efficace.

Le 30 mai 2021, sur le bassin Robert Antoinet se déroulera le Championnat Régional de kayak en slalom.

→ **UNIVERSITÉ POPULAIRE**

L'Université Populaire a repris ses activités depuis le 12 septembre. Les membres s'assurent d'un maximum de sécurité vis-à-vis des adhérents. Les mesures liées au COVID les ont amenés à réduire les effectifs de certains ateliers. Masque, gel et distanciation sont de rigueur partout. Tout cela devrait malgré tout leur permettre de se retrouver encore avec plaisir et partager des activités de loisirs mais aussi culture et sport.

Seule une conférence a pour le moment été maintenue le 4 novembre : le vin dans l'Antiquité. Les prochaines prévues ce trimestre sont reportées à 2021.

Une exposition de travaux des divers ateliers est visible au Crédit Mutuel tout le mois de septembre. Des masques de différentes matières, réalisés pendant le confinement ont été exposés pour les Portes Ouvertes une affiche sera réalisée pour valoriser ces travaux originaux !



➔ **14 novembre Conférence : Les vins dans l'Antiquité animée par Bernard Jouzier technicien œnologue - 20h30 entrée gratuite www.up-ruelle.org up-ruelle@wanadoo.fr**

Des formations gratuites pour les associations

Pour la troisième année, le collectif des structures d'Aide à la Vie Associative "SAVA 16" de Charente et son réseau d'acteurs ressources proposent un programme de formations mutualisées spécifique pour les bénévoles.

Les formations sont gratuites et soumises à une inscription en ligne. Elles sont ouvertes à tous les bénévoles de toutes les associations existantes ou en cours de création en Charente, qu'ils soient élus ou non dans leur association. La participation de plusieurs bénévoles d'une même association peut permettre de mieux réinvestir les apports de chaque formation. N'hésitez donc pas à vous inscrire à plusieurs !

→ **Toutes les informations (contenus, lieux, horaires, programme, fonctionnement, modalités d'inscription et contacts) sur :**
<https://sava16.wordpress.com/>

Commémoration du 1^{er} septembre 2020



Commémoration des 76 ans de la Libération de la Ville.
 Un message à relayer : il ne faut jamais se résigner.

→ Expression des groupes minoritaires

(Loi n°2002-276 relative à la démocratie de proximité - art.9 ; délibération du conseil municipal du 7 juillet 2008)

Liste « Ruelle en Commun » Josseline Chalons, Karen Dubois, Jean-Pierre Bidet.

Suite aux élections municipales du 15 mars 2020, cinq élu.e.s du collectif citoyen « Ruelle en Commun » siègent, grâce à vous, au nouveau conseil municipal. Nous vous en remercions chaleureusement, même si les 70 % d'abstention (que la crise sanitaire n'explique pas à elle seule) doivent nous pousser à beaucoup d'humilité. Nos représentante.s sont : Josseline Chalons, Jean-Pierre Bidet et Karen Dubois ; Corinne Duroueix et Cyril Sicard ayant démissionné pour raisons personnelles, ils devraient être rapidement remplacés par Minerve Calderari, qui siègera aussi à la communauté d'agglomération du Grand Angoulême, et Philippe Sureauud.

Vous pouvez compter sur nous pour combattre le système capitaliste prédateur et destructeur du vivant, notamment en cette période d'aggravation de la précarité et de l'exclusion, et œuvrer pour plus de démocratie directe. Nous nous constituons actuellement en association « Assemblée citoyenne de Ruelle » et vous donnons rendez-vous prochainement (date et lieu non encore définis), afin de se rencontrer, de débattre et de vous offrir la possibilité de nous rejoindre, pour mener nos combats et faire vivre nos envies à Ruelle.

→ **Pour nous joindre : ruelle.en.commun@gmail.com**
<https://www.facebook.com/PageRuelleEnCommun/>

« Agis en ton lieu, pense avec le monde... » : Imagiland, le projet de parc d'attraction d'un autre âge...

Vos élu.e.s et le collectif Ruelle en commun s'opposent au projet de parc d'attraction Imagiland porté par GrandAngoulême, projet écocide, peu vertueux en termes d'emplois, et qui ne sera d'aucun soutien au secteur de la bande dessinée de notre territoire! Une hérésie culturelle, sociale et écologique !

Qu'est-ce ce projet Imagiland ? Un parc d'attraction sur le thème de la bande dessinée dont le montage financier est confié à des investisseurs chinois (Dragontoon) et la réalisation technique au groupe Vinci : que des philanthropes amoureux de la nature... Mais l'Agglomération, donc nous ses habitant.e.s, devront mettre la main à la poche pour la voirie et les infrastructures au profit de ces grands groupes, et une ancienne carrière, biotope où la nature a repris ses droits, serait ainsi sacrifiée.

C'est le Grand Angoulême qui porte ce dossier très opaque, qui n'a jamais été présenté en dehors des murs de l'institution, et qui va contre l'urgence écologique d'arrêt de l'artificialisation des terres...

Plus d'infos sur la page Facebook : <https://www.facebook.com/groups/2633694090281105/>

Le lien vers la pétition :

<https://www.change.org/p/grand-angoul%C3%AAme-pour-l-arr%C3%AAt-du-projet-de-parc-d-attraction-imagiland>

→ OCTOBRE 2020

- **Du 06 octobre au 13 novembre**, Médiathèque, Exposition « **voir l'invisible** », tout public, gratuit - 05 45 65 34 89
 - **Mercredi 7, Ramassage du papier** par l'association Eau Vive
 - **Samedi 10, 10h30**, Médiathèque **Café lecture - spécial polars**, tout public, gratuit - 05 45 65 34 89
 - **Dimanche 11, 15h**, Théâtre Jean Ferrat, **Piano en Valois : concert de Amaury Faye**, tout public, tarifs 10€/6€, piano-envalois.fr
 - **Lundi 12 de 10h à 13h et de 14h à 17h**, Place Montalembert, gratuit : **Ma Maison A'venir** : outil de simulation du vieillissement, aides techniques (habillement, repas, facilitation aux déplacements...), lunettes (cataracte, glaucome...), audition, ... Échanges avec des professionnels (aide, conseil...)
 - **Lundi 12 de 10h à 13h et Samedi 17, 20h30**, Théâtre Jean Ferrat « **Au gré des arts The curious bards** », tout public, tarifs 15€/10€ - 06 46 63 04 98
 - **Du 20 au 23 à 10h**, Médiathèque, **Ramalabidibidibidibou**, pour les 0-5 ans et leurs parents, gratuit sur inscription - 05 45 65 34 89
 - **Mercredi 21, 14h**, Médiathèque, **Atelier Halloween** à partir de 5 ans, gratuit sur inscription - 05 45 65 34 89
 - **Jeudi 29, 9h30**, Médiathèque, **Atelier fabrication de nichoirs et hôtels à insectes** avec les Jardins Respectueux, à partir de 7 ans, gratuit sur inscription - 05 45 65 34 89
- NOVEMBRE 2020
- **Du 2 au 27**, hall de la Mairie, exposition « **Les clés du temps** », Chantal Dislaire-Alexandre, gratuit - 05 45 65 25 88
 - **Mercredi 4, 20h30**, Université Populaire, conférence « **Les vins dans l'antiquité** » gratuit - 05 45 65 59 59
 - **Vendredi 6, 20h30**, Théâtre Jean Ferrat « **Carmen** » C^{ie} à corps d'ailes, Tout public, gratuit - 05 45 65 89 37

- **Samedi 7, 10h30**, Médiathèque, « **Les Z'écoutilles** », chansons et comptines, de 0 à 5 ans, gratuit - 05 45 65 34 89
 - **Mardi 10, 16h**, Médiathèque **Café lecture**, tout public, gratuit - 05 45 65 34 89
 - **Mercredi 11, à 11h15**, devant la porte d'honneur de Naval group et à 11h45 au monument aux Morts - square de la Mairie : **Commémoration de l'armistice 1914-1918** - 05 45 65 62 95
 - **Jeudi 12, de 14h à 19h30**, Centre Culturel, établissement français du sang, **Don du Sang** - 05 45 91 46 44
 - **Samedi 14 de 10h à 12h**, **Rencontre avec les habitants de Villement** - Promenade et verre de l'amitié dans le Bât B4
 - **Samedi 14, 11h**, Médiathèque, **La trèèèèè redoutée dictée !** tout public, gratuit sur inscription - 05 45 65 34 89
 - **Samedi 14, 20h30**, Théâtre Jean Ferrat, **Soirée des révélations** dans le cadre de Soyax Fou d'humour, Tarifs 8/4€, prévente en mairie à partir du 9 novembre - 05 45 65 89 37
 - **Jeudi 19, 20h30**, Théâtre Jean Ferrat, **Ciné Téléthon** tout public 6€ - 05 45 65 25 88
 - **Vendredi 20**, Centre Culturel, Comité de quartier de Villement, **soirée dansante Beaujolais** - 06 83 07 42 20
 - **Samedi 21**, Ecole du Maine Gagnaud, de 09h à 16h, **Vide mairie** - 05 45 65 62 95
 - **Jeudi 26, 20h30**, Théâtre Jean Ferrat, **Le mois du film documentaire projection de la série « Culottées »** de Pénélope Bagieu et rencontre, tout public dès 10 ans gratuit - 05 45 65 89 37
- DÉCEMBRE 2020
- **Du 1^{er} au 24**, hall de la Mairie, exposition de la Route des tonneaux et des canons « **La fonderie de Ruelle de sa création à sa révolution** », gratuit - 05 45 65 25 88
 - **Vendredi 4 et samedi 5**, Théâtre Jean Ferrat, **Téléthon** - 05 45 65 25 88

- **Samedi 5, 10h30**, Médiathèque, « **Les Z'écoutilles** », chansons et comptines, de 0 à 5 ans, gratuit - 05 45 65 34 89
- **Samedi 5**, Place Auguste Rouyer, **Cérémonie commémorative pour la Journée Nationale d'hommage aux « morts pour la France »** pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie - 05 45 65 62 95
- **Samedi 12, 10h30**, Médiathèque, **Café lecture**, tout public, gratuit - 05 45 65 34 89
- **Samedi 12 de 10h à 12h**, **Rencontre avec les habitants des Seguius** - Promenade dans le quartier puis verre de l'amitié et inauguration de la nouvelle maison des associations
- **Mardi 15, 20h**, Médiathèque, **Soirée pyjama « En attendant Coco »**, C^{ie} Le loup qui zozote tout public à partir de 5 ans, gratuit sur inscription - 05 45 65 34 89
- **Mardi 22, 15h**, Théâtre Jean Ferrat, **Concert de Captain parade « Le pogo des marmots »**, tout public 8€/4€, prévente en mairie du 14 au 18 décembre - 05 45 65 89 37

→ JANVIER 2020

- **Du 5 au 29**, hall de la Mairie, exposition « **Ce crabe qui nous pince les miches** », gratuit - 05 45 65 25 88
- **Du 06 au 27**, Médiathèque, **Préambules 7 « Chorégraphie »**, tout public, gratuit - 05 45 65 34 89
- **Samedi 16, 20h30**, Théâtre Jean Ferrat, soirée théâtre organisée par l'association AHVEC « **Sainte barbe rouge** » de la C^{ie} Pause Théâtre, 10€ - 06 60 18 06 44
- **Dimanche 24**, Stade de Puuguillen, **Cross : Quart de final des championnats de France** - 06 23 58 14 65
- **Jeudi 18**, Théâtre Jean Ferrat, **soirée cinéma débat « Cancer : lutter, prévenir, guérir »** gratuit - 05 45 65 25 88

